



# LES MUTILATIONS GÉNITALES FÉMININES ET EXCISIONS AU CANADA

*Cette fiche d'information fournit des renseignements utiles aux professionnels des médias et aux autres personnes qui souhaitent communiquer de l'information sur les mutilations génitales féminines/excisions (MGF/E) au Canada.*

Statistique Canada estime qu'entre

**95 000 ET 61 000  
FILLES ET FEMMES**

au Canada qui vivent avec les conséquences de l'E/MGF, ou risquent de subir l'E/MGF à l'avenir.

La pratique des MGF/E pour des raisons non médicales est passible d'un

**EMPRISONNEMENT  
MAXIMAL DE 14 ANS**

en vertu de l'article 268(3) du Code criminel canadien.

**AUCUNE POURSUITE  
PÉNALE**

n'a été intentée pour la pratique de MGF/E au Canada à ce jour.

## Les MGF/E sont une violation des droits de la personne

Les MGF/E sont une pratique traditionnelle néfaste qui consiste en l'ablation partielle ou totale des organes génitaux externes de la femme ou toute autre lésion des organes génitaux féminins qui est pratiquée pour des raisons non médicales.

Les MGF/E sont reconnues internationalement comme une violation grave des droits de la personne qui peuvent causer des traumatismes physiques et psychologiques à vie et, dans certains cas, entraîner la mort. Émanant d'une inégalité profondément enracinée entre les sexes, les MGF/E mettent en péril la santé et le bien-être de millions de femmes et de filles.

Les recherches montrent que les MGF/E sont un problème dans le monde entier. Des efforts sont également déployés au niveau mondial pour mettre fin à ces pratiques. On a recensé des cas de MGF/E sur tous les continents sauf l'Antarctique. Elles sont pratiquées dans plus de 90 pays, y compris au Canada, par divers groupes ethniques, socio-économiques et religieux, bien qu'elles ne soient prescrites par aucune grande religion.



## Les MGF/E affectent les femmes et les filles au Canada

Le Canada compte d'importantes populations issues de diverses communautés dans 59 pays où les MGF/E sont traditionnellement pratiquées. Le gouvernement estime qu'entre 95 000 et 161 000 femmes et filles appartenant à ces groupes risquent de subir ou ont subi des mutilations génitales féminines.

La nature personnelle et discrète des MGF/E rend le suivi difficile, mais des études à petite échelle fournissent des preuves qu'elles sont pratiquées au Canada et que des filles sont envoyées vers d'autres pays pour y être excisées. Cela inclut les voyages d'excision, lorsque les filles sont renvoyées dans leurs pays ou régions d'origine pour subir des MGF/E, en particulier pendant les vacances scolaires, dans le but d'éviter des poursuites judiciaires.

En juillet 2017, dans un rapport interne de l'Agence des services frontaliers du Canada qui a fait l'objet d'une fuite, on révèle qu'il est « à peu près certain que des personnes entraient au Canada pour y pratiquer des MGF ».

D'autres études sur le Canada présentent des recherches sur les mères qui ont subi une MGF/E et ont choisi de ne pas exciser leurs filles, les problèmes de santé éprouvés par les femmes ayant subi une MGF/E et l'impact des MGF/E sur un groupe de Canadiennes d'origine somalienne. Dans une autre étude de 2021, on a interrogé des personnes issues de communautés touchées. Sur les 120 personnes interrogées originaires de 18 différents pays affectés par les MGF/E, 73 % pensaient que les filles au Canada couraient un risque certain d'être soumises à cette pratique lors de « voyages d'excision » et qu'au moins 18 % présentaient un risque modéré.

Les défenseurs des droits de l'homme ont demandé au gouvernement, y compris au Comité des Nations unies pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), de fournir des données complètes sur la prévalence à l'échelle nationale du nombre de femmes et de filles au Canada qui ont survécu à une E/MGF ou qui risquent d'en subir une.

Cependant, ce nombre est probablement sous-évalué, car les chiffres sont basés sur le nombre de personnes au Canada originaires de 29 pays, principalement en Afrique, qui disposent de données de prévalence représentatives à l'échelle nationale sur les MGF/E.

Or, de nombreux pays d'Asie et du Moyen-Orient où les MGF/E sont pratiquées ne sont pas inclus, et ces gouvernements ne fournissent pas de données statistiques à ce sujet. Sans ces mesures, il est impossible de déterminer les chiffres réels relatifs aux MGF/E au Canada.

« À qui pouvais-je en parler? C'était vraiment difficile d'accepter qu'on ne fasse rien pour les femmes au Canada qui ont déjà vécu cela. Il y a un mur du silence complet autour de cette question ici. Les gens ne veulent pas s'en mêler. Ils disent : "C'est leur tradition", mais cette attitude n'est pas du tout correcte. C'est à cause de cette indifférence que les MGF ont survécu au fil des siècles. »

**Serat, survivante qui a été renvoyée du Canada vers la Somalie pour subir une MGF/E à l'âge de 13 ans**



Or, le Canada ne dispose pas de données indirectes accessibles au public estimant l'ampleur du problème au pays bien qu'il soit l'un des rares pays occidentaux où les cas de MGF/E sont répandus.

Il est essentiel de disposer de données exhaustives à l'échelle nationale sur la prévalence des MGF/E, car elles contiennent des détails inestimables sur la nature et l'ampleur du problème. Cette information peut être utilisée pour inciter le gouvernement canadien et d'autres détenteurs d'obligations à agir, comme cela s'est produit aux États-Unis et dans de nombreux pays d'Europe. Ces données sont aussi essentielles pour concevoir et mettre en œuvre des politiques

visant à mettre fin aux MGF/E et mesurer l'efficacité des interventions. Elles sont aussi cruciales pour la sécurisation locale, nationale et internationale.





## Statut juridique des MGF/E au Canada

Le Code criminel canadien a été modifié en 1997 pour y intégrer les MGF/E comme une forme de voies de fait graves. En vertu de l'article 268, quiconque pratique des MGF/E pour des raisons non médicales est passible d'un emprisonnement maximal de 14 ans.

L'article 273.3 (2) du Code criminel canadien interdit de faire passer à l'étranger un mineur avec l'intention que soient pratiquées à l'étranger des MGF/E, d'aider ou d'apporter un quelconque soutien à une telle pratique à des fins non médicales et/ou de causer des lésions corporelles.

Il n'y a pas eu une seule poursuite pénale ou condamnation pour la pratique de MGF/E au Canada depuis l'adoption de la loi.

Les traités internationaux sur les droits de la personne que le Canada a ratifiés, notamment la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) et la Convention relative aux droits de l'enfant interdisent également expressément les MGF/E.

Lors du dernier processus d'examen pour le Canada en 2016, la CEDAW s'est dite préoccupée par le fait que de nombreuses femmes n'avaient pas accès à l'information sur les pratiques néfastes telles que les MGF/E. Elle a recommandé que le gouvernement recueille systématiquement des données désagrégées sur ces pratiques néfastes au Canada et diffuse à grande échelle l'information sur les MGF/E et les moyens de les combattre.

Une pétition sur le site Change.org exhorte le gouvernement à mettre en œuvre un plan d'action national pour protéger les filles à risque au Canada et soutenir les survivantes.

## Mettre fin à la culture du silence

Il existe encore une culture du silence et du bâilonnement autour des MGF/E au Canada. Les survivantes se disent isolées par le traumatisme d'avoir subi des MGF/E et les séquelles physiques et émotionnelles à long terme, et elles demandent d'ouvrir le débat public à ce sujet.

Dans certains cas, les femmes des communautés touchées qui ont osé parler publiquement de leurs expériences et de la nécessité de mettre fin aux MGF/E ont été confrontées à des réactions négatives de la part des membres de leur famille et de leurs communautés. Elles ont été exclues socialement, intimidées et menacées.

Les militants de la lutte contre les MGF/E ont fait l'objet de critiques et de pressions pour qu'ils cessent de faire campagne. Ils ont été accusés de racisme ainsi que d'ingérence culturelle dans les traditions sociales et religieuses des communautés pratiquantes.

Les survivantes, les militants et les experts ont besoin d'une plateforme publique pour sensibiliser le public aux MGF/E au Canada et pour expliquer pourquoi il s'agit d'une violation des droits de la personne et d'une forme de maltraitance des enfants qui nécessite une action urgente de la part du gouvernement et des autres responsables.

Pour mettre fin aux MGF/E, il est particulièrement important que les survivantes aient la possibilité de partager leurs vécus et de confronter les diverses justifications socioculturelles, économiques et religieuses utilisées pour maintenir cette pratique.

Le réseau End FGM Canada est une coalition non partisane d'individus et d'organisations de la société civile d'individus et d'organisations de la société civile qui travaillent ensemble pour mettre fin à l'E/MGF au Canada et dans le monde, pour soutenir les survivants et protéger les filles à risque, et soutient cette lutte essentielle.

« Quand je suis arrivée au Canada du Kenya, j'ai été choquée de constater que personne ne parlait des MGF, que l'on craignait de bafouer les droits, les traditions et la religion d'autrui. En tant que survivante, j'encourage les Canadiens et les Canadiennes à condamner la mutilation génitale féminine parce que c'est un acte de violence envers les femmes. Personne ne mérite de subir cette terrible douleur qui vous affecte toute la vie durant. Il faut briser le silence sur les mutilations génitales féminines au Canada pour protéger les filles et appuyer les survivantes. Et ce silence doit être rompu dès maintenant. »

### **Maryan Abdikadir, survivante de MGF et activiste**

#### **Les médias sont un allié essentiel dans le mouvement pour mettre fin aux MGF/E**

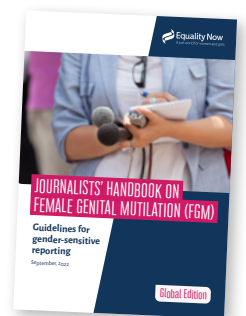
Les médias ont un rôle central à jouer dans la résolution de ces problèmes. Bien connaître le sujet et le couvrir avec tact peut accroître la compréhension du public concernant les MGF/E, façonner le discours public et influencer les décisions des décideurs politiques pour garantir que des protections juridiques et sociales efficaces sont bien mises en œuvre et financées adéquatement.

En braquant les projecteurs sur les effets néfastes des MGF/E, les reportages journalistiques peuvent être un outil puissant pour se rapprocher de la tolérance zéro et renforcer le soutien et la protection des femmes et des filles vulnérables, notamment dans les domaines de l'éducation, de la santé et du système de justice pénale.

Les MGF/E sont un problème complexe et émotionnel sur lequel il peut être difficile de faire rapport. Cela nécessite une compréhension nuancée de la meilleure façon d'éduquer le public, de le rallier à la cause, de favoriser

un changement social positif, d'éviter de stigmatiser les communautés et de protéger les survivantes, les personnes à risque et les militants.

Pour aider les professionnels des médias et autres intervenants à diffuser de l'information sur les MGF/E, [Equality Now](#), un organisme international de défense des droits des femmes, a produit un manuel intitulé [Journalists' Handbook on Female Genital Mutilation: Guideline for Gender-sensitive reporting - Global Edition](#) (*Manuel à l'intention des journalistes sur les mutilations génitales féminines : Lignes directrices pour les reportages sensibles au genre – Édition mondiale*). Ce manuel a été rédigé selon les pratiques exemplaires du travail journalistique. Il contient des renseignements utiles et des conseils pratiques.



Souvent, les survivantes de MGF/E sont invitées à raconter leur vécu, et celles qui choisissent de le faire peuvent trouver cela stimulant et valorisant. Mais pour d'autres, raconter leur traumatisme personnel peut être pénible. Pour donner des conseils utiles sur les moyens d'apporter votre soutien, le réseau End FGM Canada a produit le document [How to be an Ally to FGM/C Impacted Women & Girls](#) (*Comment être un allié des femmes et des filles touchées par les MGF/E*).

#### **Endnotes**

- 1 [World Health Organisation, Risks of Female Genital Mutilation](#)
- 2 [Immediate health consequences of female genital mutilation/cutting \(FGM/C\), Norwegian Institute of Public Health, 2014](#)



### Contact End FGM Canada Network:

-  [info@endfgm.com](mailto:info@endfgm.com)
-  [www.endfgm.ca](http://www.endfgm.ca)
-  [@CanadaFgm](https://twitter.com/CanadaFgm)
-  [@EndFGMCanada](https://www.facebook.com/EndFGMCanada)
-  [@endfgmcanada](https://www.instagram.com/endfgmcanada)
-  [@endfgm](https://www.linkedin.com/company/endfgm)

### Contact Equality Now:

-  [info@equalitynow.org](mailto:info@equalitynow.org)
-  [www.equalitynow.org](http://www.equalitynow.org)
-  [@equalitynoworg](https://www.facebook.com/equalitynoworg)
-  [@equalitynoworg](https://www.instagram.com/equalitynoworg)
-  [@equalitynow](https://www.twitter.com/equalitynow)